

Conseil communal du 14 mai 2009 à 20.00 heures

Présent:: Anne-Mie PALMANS-CASIER, présidente
Huub BROERS, bourgmestre
Jacky HERENS, Jean DUIJSENS, José SMEETS, échevins
Nico DROEVEN, Victor WALPOT, William NYSSSEN, Jean LEVAUX, Grégory HAPPART,
Marie-Noëlle KURVERS, Marina SLOOTMAEKERS, Sandra SEGERS, Shanti HUYNEN, membres du conseil communal
Dragan MARKOVIC, secrétaire

Absent:: Benoit HOUBIERS, membre du conseil communal

RUBRIQUES FIXES

1. questions des conseillers : les conseillers n'ont pas posé de questions

ADMINISTRATION

2. Le bourgmestre annonce la « naissance » du site communal, du logo communal (voir le site en première page). Il explique aussi le fonctionnement de l'avant-poste du service d'incendie et souligne la coopération et les relations avec d'autres services (Eijsden, Margraten, Plombières et Herve-Battice). Le gouverneur de la Province de Liège souligne la nécessité d'une bonne gestion pour les services d'incendie. Le bourgmestre partage ces vœux. (pas de vote nécessaire)

AFFAIRES GENERALES

3. affiliation de la commune de Fourons à « ZOLAD » (archéologie). La commune souhaite l'adhésion au service d'archéologie. Notre commune ne compte pas moins que 70 sites (connus et pas connus) intéressants. Ce service nous rendra des informations sur ces sites. (9 pour, 4 contre, 1 non valable)
4. assemblée annuelle 27 mai 2009 – Holding Communal sa. Par 9 voix pour, 4 contre et 1 non valable le conseil vote la désignation du bourgmestre à l'assemblée annuelle.

FINANCES ET BUDGET

5. pompe à carburant défectueuse à la police de Fourons. Cette pompe sera remplacée. (13 oui, 1 non). Le bourgmestre répond qu'on a pris des mesures de sécurité pour le dépôt de carburant.
6. diminution des moyens propres – Interмосane. Point très compliqué. Le bourgmestre explique qu'il s'agit d'une diminution des moyens propres de la société. Ces moyens seront remplacés par une augmentation progressive des moyens communaux (de 50% à 75% sur 4 ans) (vote 13 oui, 1 non valable).
7. prise de connaissance de l'approbation du budget communal 2009 : le gouverneur nous communique l'approbation du budget communal 2009. Surprise agréable : il y a encore plus de réserve que prévue par la commune. (pas de vote)
8. achat d'un serveur : plus de personnel, plus de performance, plus de travail. Il nous faut un nouveau serveur qui servira aussi pour le CPAS (après les travaux). (13 oui, 1 non valable).
9. hangar communal: acceptation des décomptes. Les plus grands travaux jamais vus dans notre commune subissent pour l'instant des révisions financières en plus (127.156,87 pour le hangar) et en moins (76.548,67 pour l'infrastructure). Le paiement de l'enlèvement des terres polluées se fera en dehors des comptes de ces travaux puisque ces terres ne proviennent pas du site. En compensation des surplus il ne faut pas oublier les avantages dans le futur, comme p.e. un gain sur la consommation électrique (94% certifié chaque année) et des subventions nettement plus hautes (toit vert, ...) (9 oui, 4 non, 1 non valable)

AFFAIRES URBANISME

10. convention pour la plaine de jeux de Teuven entre la commune, la fabrique d'Eglise et la SPRL Dorpshuis (13 oui, 1 non valable).
11. reprise du réseau d'égouttage par Infrac. Un dossier « lourd ». La commune devra investir ... 36.000.000 (dont 21.000.000 subventionné) pour l'épuration et la collecte des eaux. C'est un boulot impossible pour une commune comme la nôtre. Il faudra donc chercher d'autres possibilités. Nous les avons trouvées en vendant le réseau d'égouttage pour (premiers calculs) 1.177.499 euros dont 430.000 en liquides (à encaisser sur deux ans) et le reste en parts. Chaque médaille a ses deux côtés. Les habitants devront contribuer aux frais: 1,22 euro/m³ d'eau

consommée par an, mais avec des tarifs adaptés pour certaines catégories (invalides, veufs, fermiers, ...). (9 oui, 4 non, 1 non valable)

12. acceptation du transfert de la place située route de Berneau (bib) de la province à la commune pour augmenter la sécurité routière et la possibilité de surveillance par notre police locale. (13 oui, 1 non valable)
13. suppression du chemin vicinal n° 1 à Moulant: motivation au sujet des plaintes. Sur demande de la députation qui est la seule instance compétente pour supprimer des chemins. Les riverains auront tous la possibilité d'acheter leur partie du chemin. Le chemin ne devra donc pas devenir servitude dans ce cas puisque tout le monde aura accès à ses propriétés. (9 oui, 5 non)
14. limburg.net – système de vente des récipients de compostage. Limburg.net préfère un prix unique pour toute la province. Ce n'était pas encore le cas pour notre commune. Limburg.Net se charge de la comptabilité et la commune se charge des livraisons à Fourons. (9 oui, 4 non, 1 non valable)
15. Leader+Projet éducatif de Hesbaye. La commune pose sa candidature dans ce programme d'éducation entre les écoles et les entrepreneurs agricoles. Il s'agit d'un programme avec des moyens financiers européens. Le bourgmestre (qui siège avec ses collègues dans le comité qui décide sur l'acceptation des propositions) ne pourra donc pas juger dans ce dossier (9 oui, 4 non, 1 non valable)
16. assemblée générale Limburg.net – 17 juin 2009

PERSONNEL

17. nomination statutaire d'Erika Brouwers. La responsable de communication et des logements a bien passé sa période d'essai de 6 mois et peut donc être nommée. (le vote secret donne 9 voix pour et 5 contre la nomination).

AFFAIRES DE POLICE

18. nouvelle désignation de Monsieur Henri Vanderhoven pour son deuxième mandat : avis du conseil communal. L'avis positif est accepté par (vote secret) 12 oui et 2 abstentions.
19. prise de connaissance de l'approbation du budget 2009 de la police, lettre du gouverneur.
20. prise de connaissance de l'approbation du compte annuel 2006 de la police, lettre du gouverneur.

Les Procès-verbaux de la séance sont à votre disposition (droit de regard) à la commune. Veuillez d'abord prendre rendez-vous. Ces PV's sont exclusivement en néerlandais puisqu'il s'agit de pièces dites « internes » de la commune.